

Évêché de Boma  
B.P. 72 Boma  
Kongo Central (RDC)

## Lettre Pastorale

# Collecte des Fonds 2015-2016

*« ...C'est par les œuvres que je te ferai voir ma foi » (Jc 2, 18b)*

**Chers frères et sœurs en Christ !**

1. *« Makiadi lokola...Tata ya betu ».*
2. La collecte des fonds 2015 a déjà pris fin. Grande est ma joie de pouvoir, à présent, rendre compte de ce que nous avons fait et de résultats obtenus, et vous inviter à vous engager résolument avec plus de générosité dans l'année en cours, 2016, année consacrée par le Pape François à la miséricorde divine.

### **Remerciements et action de grâce**

3. J'exprime ma profonde gratitude à tous ceux qui, au cours de l'année 2015, ont travaillé à faire prendre davantage conscience de notre mission commune de porter jour et nuit au monde la Bonne Nouvelle du salut. Nous rendons grâce à Dieu pour le sacrifice consenti par plusieurs d'entre vous par leur apport matériel et financier à cette œuvre d'évangélisation. Oui, des efforts sont consentis chaque année non seulement en vue de récolter de l'argent, mais aussi et surtout pour nous éduquer les uns les autres sur notre manière d'être une « Église » foncièrement enracinée dans les valeurs de solidarité, de concertation, de coresponsabilité et de sens du bien commun.

### **Résultats**

4. Au regard de l'année 2014, 2015 a connu une certaine baisse auprès de presque toutes les catégories des contribuables. De **123 776,01 \$ US**, contribution globale en 2014, nous sommes passés à **116. 971,12 \$ US** en 2015, soit une diminution de **6. 804,89 \$ US**. Cela ne m'empêche pas de témoigner à chacun de vous ma sincère et profonde reconnaissance. Permettez-moi de dire un spécial merci au BDCEC qui, à lui tout seul comme Institution, est passé de **24. 526,67 \$ US** en 2014 à **30. 206,24 \$ US** en 2015. Cette gratitude va tout aussi à plusieurs de nos paroisses qui ont augmenté de montant ou manifesté la bonne volonté de se donner davantage à ce devoir ecclésial.

5. Voici comment se présentent les résultats de la Collecte de 2015, dont les détails sont en annexe :
- A) Les paroisses : 76. 619, 34\$ US**, répartis de la manière suivante : Enfance Missionnaire : **2.402,72 \$ US** ; Lieux saints : **1.897,88 \$ US** ; Propagation de la Foi des fidèles sauf MAC et Chorales : **6.369,29 \$ US** ; Saint Pierre-Apôtre : **1.408,53 \$ US** ; CALCC : **861,96 \$ US** ; Sanctuaire Bienheureuse Anuarite : **2.237,96 \$ US** ; UCC : **1.589,73 \$ US** ; Carême de partage des fidèles sauf MAC et Chorales : **12.864,45 \$ US** ; Caritas diocésaine : **2.057,28 \$ US** ; Moyens de communication sociale : **1.509,62 \$ US** ; Mouvements d'Actions Catholiques pour le Carême de partage et Propagation de la foi : **26. 219,83 \$ US** et Chorales pour le Carême de partage et Propagation de la foi : **17. 200,08 \$us**.
- B) Les entités extra-paroissiales : 40. 351, 78 \$ US**, répartis comme suit : BDCEC : **30. 206,24 \$ US** ; Institutions : **2. 572,84 \$US** ; Jeunes Journée Enfance Missionnaire : **2. 872,400 \$ US** ; Nzo dikanda/ Kinshasa : **4. 700,00 \$US**.
6. Ces produits ont servi à répondre aux besoins habituels, extradiocésains et diocésains. **A) CHARGES EXTRADIOCÉSAINES** : a) SAINT SIÈGE [Enfance Missionnaire, Lieux Saints, Saint Pierre-Apôtre et Propagation de la Foi] ; b) CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE [Caritas, Université Catholique du Congo, Moyens de Communication Sociale, CALCC, Sanctuaire Bienheureuse Anuarite].
- B) DIVERSES RÉTROCESSIONS** : équipes sacerdotales, chefs catéchistes, MAC et Chorales.
- C) CHARGES DIOCÉSAINES ORDINAIRES** : Le reste a été alloué au fonctionnement ordinaire du diocèse avec ses multiples demandes.

### **Tournés vers l'avenir sans nous lasser**

7. Nous ne cesserons pas de le rappeler : la première ressource financière, la plus sûre, la plus durable et la plus normale d'une Église locale réside dans la générosité éclairée et inspirée par la foi de ses fidèles. La collecte des fonds nous engage, comme chrétiens, dans la voie ordinaire de la participation financière des chrétiens à la mission de l'Église dont le fonctionnement est assuré en grande partie par des dons. Mon souhait est que la pratique de la collecte des fonds s'enracine dans notre agir quotidien de telle manière que nous soyons de plus en plus conscients que notre générosité s'inscrit fondamentalement dans notre vocation chrétienne. Saint Jacques nous le rappelle dans sa lettre : « Montre-moi ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par les œuvres que je te montrerai ma foi » (Jc 2, 18b).

### **Responsabilité et participation de tous**

8. Pour favoriser la participation de tous, il a été demandé que soit créé dans chaque paroisse un comité de collecte des fonds comprenant au total 7 membres dont le vice-président de chacun des conseils paroissiaux (CPP, CPAE et C.

Pédagogique), deux membres qui ne font partie d'aucun conseil (un homme et une femme) et un vicaire qui n'est pas économe local là où il y en a plusieurs. Le curé préside ce comité ; en cas d'absence, le vicaire qui en est membre y supplée. Une attention particulière sera accordée au fonctionnement effectif de ce comité qui est le répondant de la paroisse auprès du Comité Diocésain de Collecte des Fonds. Pour ce faire, le curé fera régner un climat favorable à une bonne collaboration entre les membres de l'équipe sacerdotale, les membres de ce comité paroissial et les autres personnes impliquées dans l'organisation paroissiale des opérations de collecte des fonds pour que personne et rien ne soit décrié. Ce comité doit désormais être inscrit parmi les entités habituellement rencontrées lors de mes visites pastorales ou celles de mes délégués. J'invite donc les curés et les administrateurs paroissiaux à y veiller.

9. Pour certains, la collecte des fonds organisée au niveau diocésain apparaît comme une concurrence aux initiatives locales, notamment aux travaux de construction et aux entreprises communautaires. Aussi certains curés, administrateurs paroissiaux ou supérieurs sont-ils tentés de dédouaner leurs fidèles de l'obligation de verser les diverses contributions annuelles programmées par l'évêque. Tomber dans une telle tentation c'est oublier que la solidarité est une des valeurs maîtresses de notre manière d'être « Église ». Les diverses quêtes constituent la « caisse commune » aussi bien au niveau diocésain que national et universel. Qui de nos entités ecclésiales et religieuses veut se soustraire de la solidarité des autres ? Qui de nos entités ecclésiales et religieuses veut s'exclure de l'aide des autres Églises et communautés chrétiennes ou religieuses à travers projets, subsides et appuis divers ? Il est ecclésialement impératif que chaque paroisse, chaque entité ecclésiale et religieuse prenne conscience que la collecte diocésaine est un programme auquel elle ne peut se soustraire sans se scléroser aussi bien matériellement que spirituellement.
10. Le BDCEC (pour les élèves, les enseignants et agents de bureaux des ZAP), les Supérieurs compétents pour les Congrégations s'investiront davantage dans l'opération annuelle de la collecte des fonds. Il convient de rappeler qu'à côté de la part de leurs œuvres (formations médicales, les écoles, etc.), je sollicite aussi la contribution des Congrégations elles-mêmes. En tout état de cause, le travail d'animation et de sensibilisation à la base est d'une importance capitale, et donc il demeure permanent. Chacun de nous a sa part de responsabilité (cf. Prière du Diocèse).
11. À titre de rappel, Voici la liste et le calendrier des différentes quêtes :

1. Enfance Missionnaire	: Épiphanie
2. Caritas	: Deuxième dimanche de février
3. Université Catholique	: Premier dimanche de Carême
4. Carême de partage	: Temps de Carême
5. Lieux Saints	: Vendredi saint
6. Saint Pierre-Apôtre	: Quatrième dimanche de Pâques
7. Moyens des Communications sociales	: Deuxième dimanche du mois de juin
8. CALCC	: Premier dimanche du mois d'août
9. Propagation de la Foi	: Dimanche des missions
10. Sanctuaire Bienheureuse Anuarite	: Premier dimanche de décembre

### **MAC et Chorales, colonnes de notre Église diocésaine**

12. Nous admirons le dynamisme des Chorales et des MAC dans notre diocèse. Nous ne pouvons pas ne pas rendre grâce à Dieu pour sa grande bonté qui continue de les susciter au sein de notre diocèse, et cela pour sa louange mais aussi pour l'annonce de sa Bonne Nouvelle. Comme pasteur, nous avons le grave devoir d'encourager ces divers charismes et de les accompagner dans leur cheminement missionnaire. C'est dans ce sens que nous nous préoccupons de leur identité diocésaine et de leur solidarité interne. Concernant l'identité diocésaine : une carte de membre sanctionnée par l'autorité épiscopale leur donnera plus de crédit, surtout lors de leurs sorties fraternelles et amicales. Une caisse de groupe leur permettra d'affronter rapidement de petits problèmes qui surviendraient au groupe ou à un membre du groupe. C'est pour cela que depuis deux ans nous demandons aux membres des MAC et Chorales d'apporter à la collecte relative à la propagation de la foi et au carême de partage 1.500 FC de plus que tous les autres fidèles. Ainsi, au lieu de 3.000 FC comme tous les autres fidèles, les membres des MAC et des Chorales apportent 4.500 FC. Une fois de plus, je compte sur leur générosité et j'espère que l'année 2016 sera plus fructueuse que 2015.

### **Tous illuminés par l'Esprit créateur**

13. Je m'adresse à tous les Animateurs à quelque niveau qu'ils soient (le Comité Diocésain de Collecte des Fonds, le Centre Pastoral, les prêtres, les chefs catéchistes, les catéchistes, les responsables des Mouvements d'Action Catholique et des Chorales, etc.) pour qu'ils continuent à prendre en estime leur rôle de promoteurs d'approfondissement de la foi et se considèrent davantage comme des agents de transformation des mentalités et de la conscience collective. Ce travail, non seulement les implique personnellement, mais aussi les met en face d'eux-mêmes en ayant des attitudes responsables et en posant des actes crédibles.

**Bien-aimés du Seigneur,**

14. En cette année sainte de la miséricorde, que chacun de nous se souvienne de ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : « Que chacun donc décide personnellement, sans contrainte et sans regret, car *Dieu aime celui qui donne joyeusement* ».

15. « *Makiadi lokola...Tata ya betu* ».

Avec ma bénédiction apostolique !

Boma, le 22 février 2016  
MBUKA Cyprien, cism  
Évêque de Boma